

La population française d'ici à 2015 : à la recherche de nouveaux équilibres

par Jean-Louis Dayan

En matière démographique, la prospective peut sembler de prime abord un exercice moins ardu que l'anticipation des changements à venir de l'économie ou des pratiques sociales ; les structures y changent en effet plus lentement, et l'on peut ainsi dès aujourd'hui décrire sans grand risque d'erreur la composition par âge de la population française à l'horizon 2015. Pour autant, cette relative inertie ne doit pas faire illusion : un peu de recul montre que nombre de tendances qui semblent bien établies si l'on s'en tient aux vingt ou trente dernières années résultent en fait, dans une perspective plus longue, d'importantes et brusques inflexions. Pour ne prendre que cet exemple, la fécondité connaît en France un recul marqué entre 1965 et 1980, qu'il est tentant de prolonger ; replacée dans l'évolution des cent dernières années, cette baisse peut apparaître au contraire comme un retour à la norme, après la poussée exceptionnelle du baby-boom. Encore n'existe-t-il pas de norme immuable : s'il faut aujourd'hui 2,1 enfants par femme pour assurer le renouvellement des générations, il en fallait près de trois voici cent ans... C'est pourquoi les projections dont il va être question doivent être accueillies avec les précautions d'usage : elles ne prétendent pas à autre chose qu'à décrire où mène la prolongation mécanique des tendances en cours, ou bien, à titre de variante, leur possible inflexion. Reste, pour passer de la projection à la prospective, à discuter la pertinence des hypothèses retenues, à s'interroger sur leur cohérence d'ensemble, à identifier les inflexions vraisemblables ou souhaitables.

Il n'est guère possible, pour ce faire, de s'en tenir au seul champ de la démographie, tant elle entretient des liens multiples et étroits avec le changement social et économique ; sans élargir à l'excès la réflexion, il faut

s'intéresser à ces interactions, en mettant notamment l'accent sur deux domaines qui revêtent ici une importance particulière :

- *l'activité professionnelle* d'une part. Les projections appliquent le plus souvent à la population totale, considérée comme une donnée exogène, des taux d'activité qui permettent d'évaluer le nombre d'actifs à venir, en distinguant selon le sexe et l'âge. La tendance démographique est ainsi traitée comme un simple décor, sur le fond duquel offre et demande de travail évoluent librement. Or construire une vision prospective suppose de passer de la simple juxtaposition à l'analyse des interactions qui relient les mouvements de la population aux comportements d'activité professionnelle ;

- *la croissance* d'autre part. L'histoire économique accorde une grande importance aux relations réciproques qui s'établissent entre croissance de la richesse et croissance de la population : sans remonter plus haut, beaucoup d'historiens font ainsi de la révolution démographique des XVIII^e et XIX^e siècles l'un des principaux déclencheurs de la révolution industrielle. Souvent pourtant, les deux dynamiques sont aujourd'hui envisagées séparément, tout au moins pour ce qui concerne les pays les plus développés, comme si ces liens anciens s'étaient dissous. Il s'agit autant que possible de les rétablir.

Enfin, il faut tenter de faire la part des aspirations et des contraintes : dans quelle mesure les évolutions récentes de la démographie ou de l'activité ont-elles été collectivement subies, ou au contraire choisies ? Et quel espace l'avenir proche, avec ses contraintes annoncées, laisse-t-il aux choix collectifs ? Interrogations difficiles, mais qui montrent où les projections se trompent lorsqu'elles prolongent les tendances passées, ou encore de quelles variantes il faut les enrichir.



S'il fallait un indice de la marge de manoeuvre laissée par les contraintes, on le trouverait aisément dans les nombreuses différences qui séparent les évolutions nationales: ainsi, la fécondité a fortement baissé partout dans les pays de vieille industrialisation, mais plus dans l'Europe du Sud qu'en France, et elle semble se redresser aujourd'hui dans les pays scandinaves. De même, le cycle de vie active s'est partout rétréci depuis vingt-cinq ans, mais peu de pays ont connu un mouvement aussi marqué que la France ou les Pays-Bas.

Aux grandes tendances partagées par tous, chaque pays ajoute ses spécificités, où s'expriment son histoire, ses représentations et ses choix propres.

Il faut donc commencer par décrire sommairement l'avenir que dessinent les projections disponibles, et qui s'annonce plutôt gris, car il présente à bien des égards les traits d'un repli. Il s'agira ensuite de discuter leurs hypothèses pour en repérer les incertitudes, qui désignent autant d'espaces offerts aux choix collectifs.

L'avenir annoncé : une société vieillie, morcelée et désœuvrée

Les tendances à l'œuvre



La période 1968-1990 a vu la fin du regain démographique d'après guerre. Mais le ralentissement de la population masque d'importantes redistributions.

- **La population totale : ralentissement prononcé, vieillissement modéré.** La population française s'accroît de 9 millions entre 1950 et 1970, de 6 millions au cours des vingt années suivantes. Fécondité et immigration reculent, mais avec elles la mortalité.

- **Natalité et fécondité : l'installation d'un nouveau modèle familial, qui risque de ne pas assurer le remplacement des générations.** Le taux de fécondité commence à baisser en 1965, le taux de natalité en 1974, et ce recul n'a guère été rattrapé depuis. Au lieu de 2,6 pour la génération 1930, les femmes nées vers 1950 auront eu en moyenne 2,1 enfants chacune, descendance finale qui assure tout juste le remplacement de leur génération. C'est la taille des familles qui se réduit: les descendance nombreuses deviennent l'exception, et la famille de deux enfants la norme; en outre, les naissances surviennent plus tard dans la vie des femmes.

Toute la difficulté est de déterminer si le recul se poursuit aujourd'hui. C'est le cas pour l'indicateur conjoncturel, qui se situait en France à 1,7 enfant par femme en 1995¹.

Mais il peut s'agir tout aussi bien d'une baisse irréversible que d'un simple report des naissances dans le cours de la vie féconde, comme pour les femmes de la génération 1950, et peut-être 1960. Un tel rattrapage paraît toutefois compromis pour la génération suivante: la descendance finale semble bien être en train de passer sous le seuil de 2,1 enfants.

- **Population étrangère : coup de frein et redistribution.** Le coup de frein donné en 1974, avec le retournement de l'emploi, a eu des effets très nets: l'effectif des étrangers résidant en France avait augmenté de 1 700 000 personnes entre 1954 et 1975, période d'appel massif à la main-d'oeuvre immigrée. Il ne croit plus que de 160 000 entre 1975 et 1990, pour atteindre 3,6 millions. Et le constat n'est guère différent si, au lieu de la nationalité, on retient l'origine: la population immigrée compte

1. Il importe en effet de distinguer la descendance finale des femmes d'une même génération (nombre moyen d'enfants qu'elles auront eus au cours de leur vie féconde) de l'indicateur conjoncturel de fécondité, mesure instantanée du nombre moyen d'enfants de toutes les femmes en âge de procréer. Pour mémoire, ce dernier se situe en 1992 à 2,1 en Suède, 1,8 au Royaume-Uni, 1,3 en Allemagne et en Italie, 1,2 en Espagne. Il est compris entre quatre et six dans le tiers-monde, où il diminue également.

en 1990 4,2 millions de personnes, soit 280 000 de plus qu'en 1975.

Pour autant, les flux d'entrée et de sortie ne sont pas nuls : le solde migratoire aurait été d'environ soixante mille par an au cours des années quatre-vingt, surtout du fait des regroupements familiaux. Et leur composition change : la population d'origine étrangère comprend aujourd'hui plus de femmes, et les immigrants d'Europe cèdent en partie la place à ceux du Maghreb, et d'Afrique noire et d'Asie.

Ces données doivent être accueillies avec prudence, une partie des mouvements échappant à l'appareil statistique (entrées clandestines mais aussi « sorties » vers la nationalité française) ; il n'y a pas lieu pour autant de remettre radicalement en cause l'ordre de grandeur indiqué.

● **Mortalité : la transition sanitaire bénéfique désormais aux plus âgés.** La mortalité a baissé fortement, et l'espérance de vie a gagné trente ans depuis 1900, pour dépasser soixante-quinze ans. Mais ce n'est plus le recul de la mortalité infantile ou des maladies infectieuses qui joue aujourd'hui le rôle principal ; au contraire, la mortalité résiste, voire progresse entre quinze et trente-cinq ans chez les hommes (accidents de la route, suicide et, plus récemment, Sida). C'est le progrès de la longévité des plus âgés qui a pris le relais : la population française est ainsi entrée dans une nouvelle phase de la transition sanitaire, qui se traduit désormais par l'allongement de la vieillesse et la consolidation du quatrième âge, y compris chez les hommes.

● **Migrations internes : une mobilité soutenue, orientée du Nord vers le Sud.** Les Français ne sont pas aussi peu mobiles qu'on le dit souvent : entre 1982 et 1990, près de un habitant sur dix a changé de résidence. Ces mouvements s'effectuent pour l'essentiel du Nord et de l'Est vers le Sud, annulant même l'excédent naturel relativement élevé du Nord-Pas-de-Calais ou le réduisant de moitié en Île-de-France.

Trois courants dominant :

- le mouvement des jeunes adultes attirés par les aires d'emploi dynamiques (du

Nord et de l'Ouest vers le Sud, le Sud-Ouest et le Bassin parisien)

- les retours au pays passé la trentaine, et une première insertion professionnelle dans les grands pôles d'activité tertiaire ;

- le choix d'une nouvelle résidence pour la retraite, qui loin d'être toujours un retour s'opère souvent au profit d'une région d'élection, à l'Ouest ou au Sud.

● **De plus en plus de personnes seules et de familles monoparentales.** Il y avait près de vingt-deux millions de ménages en France en 1990 (deux de plus qu'en 1980), croissance entretenue par celle de la population, et qui s'accompagne de transformations remarquables :

- les ménages se forment plus tard. L'âge au mariage et au premier enfant recule, comme celui du premier emploi, témoignant de « l'allongement de la jeunesse » qui est à l'œuvre en France comme dans la plupart des pays comparables ;

- le nombre des personnes seules (six millions en 1990) a doublé en vingt ans, sous l'effet du vieillissement général et de la surmortalité des hommes ;

- avec la progression des naissances hors mariage et du divorce, plus d'un million de femmes élèvent seules leurs enfants (elles sont d'un tiers plus nombreuses qu'en 1982) ;

- divorces et ruptures sont plus souvent suivies de la fondation d'un nouveau couple : en 1990, 9 % des moins de dix-huit ans vivaient dans une famille « recomposée ».

Au total, la solitude progresse, et le modèle traditionnel de formation de la famille perd du terrain.

● **Population active : la vie active raccourcit aux deux extrémités.** Comme la population totale, la population active ralentit : elle s'est accrue chaque année de 140 000 personnes entre 1990 et 1995, puis de 185 000 entre 1982 et 1990, et 250 000 de 1975 à 1982.

C'est en effet le mouvement démographique qui a entretenu sa progression, avec l'arrivée sur le marché du travail des classes nombreuses de l'après-guerre, et le départ des générations creuses de l'entre-deux guerres ; l'apport de l'immigration devient quant à lui très faible, on l'a vu, après 1975. Mais les comportements d'activité ont



aussi beaucoup changé dans l'intervalle, même si au total leur effet est neutre.

« L'allongement de la jeunesse » se manifeste à travers le report des premières unions ou des premières naissances; mais aussi en matière professionnelle : parmi les seize-vingt-cinq ans, la proportion des actifs chute de quinze points dans les années quatre-vingt, si bien qu'aujourd'hui moins de un jeune sur trois demeure actif. C'est l'allongement des études qui explique à lui seul ce mouvement : plus de 40 % des jeunes poursuivent désormais leurs études à vingt et un ans².

Mouvement symétrique à l'autre bout de la vie active: seul un tiers des hommes reste désormais actif après cinquante ans. Les départs se produisent surtout après cinquante-cinq ans, et l'activité devient l'exception après soixante (7 % d'actifs). On mesure ainsi l'impact massif des dispositifs publics de retrait d'activité (préretraite et retraite), qui font de la France (avec les Pays-Bas) l'un des pays du monde où l'activité cesse le plus tôt.

● **L'activité professionnelle devient la règle chez les femmes.** Depuis 1962, le nombre des actifs s'est accru de un million, celui des actives de quatre : la part des femmes dans la population active s'achemine vers la parité. La tendance est si prononcée qu'elle compense à elle seule la chute de l'activité des jeunes et des plus âgés. Le profil d'activité des femmes nées

après 1950 change en effet radicalement au regard de celui de leurs aînées :

- l'activité féminine gagne en continuité. La maternité ne provoque plus de retrait durable de l'emploi, au moins jusqu'au troisième enfant ;

- et, simultanément, elle gagne en intensité : le maximum est toujours atteint vers quarante ans, mais s'accroît fortement au fil du temps (80 % en 1993), pour se rapprocher de celui des hommes du même âge (96 %);

- en outre, le statut des femmes au travail se transforme : avec le déclin de l'activité non salariée des épouses d'agriculteurs ou d'indépendants, celles-ci sont aujourd'hui presque toutes salariées; et, une fois sur quatre, il s'agit d'un emploi à temps partiel.

Certes, la mobilisation de la main-d'oeuvre féminine n'est pas un phénomène nouveau : tout au long du siècle, son taux d'activité n'a jamais été inférieur à 40 %. L'innovation est plutôt dans sa poussée massive: un nouveau modèle de comportement se dessine dès le milieu des années soixante, caractérisé par une participation à l'emploi salarié qui se rapproche du profil masculin et qui n'est plus guère influencée par la maternité. La poussée n'est toutefois pas uniforme: les femmes tendent à être d'autant plus actives que leur niveau de formation est plus élevé, ou qu'à l'inverse le revenu de leur conjoint est plus bas.

L'environnement économique : ouverture, croissance lente, pénurie d'emploi

Toutes ces transformations se sont produites alors que l'économie française connaissait elle-même de profonds changements. Elle entre en 1974 dans une phase de croissance plus lente, mais aussi plus heurtée, avec le retour de cycles aux phases marquées, comme vient encore d'en témoigner la récession de 1992-1993. L'inflexion s'accom-

pagne du freinage brutal des créations d'emploi. Avec soixante mille emplois créés en moyenne chaque année entre 1975 et 1995, le solde du long terme est positif, mais masque les chutes sévères des années de récession, et la réduction continue de l'emploi industriel et agricole, heureusement compensée par le dynamisme de l'emploi

2. On aboutit ainsi à un paradoxe: le taux de chômage des jeunes (rapport des actifs dépourvus d'emploi à l'ensemble des jeunes actifs) dépasse 25 % mais la part des chômeurs parmi l'ensemble des jeunes est inférieure à 10 % proportion voisine de celle que l'on observe chez les adultes. C'est le poids de la scolarité (45 %) qui fait la différence.



tertiaire. L'emploi se retourne ainsi au moment où, après la relative pénurie de main-d'oeuvre de l'immédiat après-guerre, la population active connaît au milieu des années soixante dix sa progression la plus rapide, chassé-croisé qui provoque la première et forte poussée du chômage.

Moins marqué et plus tardif, le ralentissement des gains de pouvoir d'achat des ménages, et particulièrement des salariés, est une autre conséquence de la croissance lente.

Dans le même temps, l'appareil productif connaît de profondes transformations : recomposition sectorielle rapide, redistribution des fonctions entre branches et entre entreprises, montée en puissance des activités de service dans le secteur

tertiaire comme au sein même de l'industrie, enfin, nouvelles modalités d'organisation de la production et de gestion de la main-d'oeuvre. La recherche de meilleures capacités de réponse aux nouvelles exigences des marchés provoque en outre le développement de formes d'emploi flexibles, la redéfinition des qualifications et des compétences requises des salariés, la sélectivité accrue des recrutements et des licenciements...

Simultanément, l'économie nationale s'ouvre largement sur l'extérieur et ne dispose plus des protections ou des facilités de la période précédente (libération des mouvements de marchandises et de capitaux, contrainte monétaire).

L'horizon des projections : une société vieillie, morcelée, désœuvrée

C'est ici que les projections montrent leur utilité comme leur limite : elles dessinent l'avenir qui résulterait de la prolongation des tendances actuelles, et révèlent du même coup ses risques, ses contradictions ou ses invraisemblances.

● **Population totale : croissance ralentie et vieillissement prononcé à l'horizon 2015.** La descendance finale des générations à venir va-t-elle se redresser jusqu'aux alentours du seuil de remplacement des générations (2,1), ou chuter encore pour rejoindre l'étiage moyen en Europe occidentale (1,5 ou moins)? La projection la plus récente de l'INSEE ne tranche pas, mais ouvre l'éventail des possibles. Elle prolonge en revanche les tendances des dix dernières années pour la mortalité et le solde migratoire.

À l'horizon 2015, la population continue de croître, de trois à sept millions selon l'hypothèse de naissances. L'incertitude, quant à la fécondité à venir, exerce ainsi un effet déjà considérable. C'est à plus long terme que les deux scénarios divergent fortement :

- **une fécondité stabilisée à 2,1 enfants par femme permet seule la poursuite de l'accroissement naturel durant tout le siècle prochain, avec 74 millions d'habi-**

tants en 2050 (+ 0,4 % par an);

- **dans le scénario « 1,5 », un retournement brutal se produit dès 2020: le recul qui s'amorce alors annule en trente ans la totalité de l'accroissement qui l'aura précédé, et la population française retrouve au milieu du prochain siècle son effectif de 1990. En 2050, 18 millions d'habitants séparent les deux variantes, soit près du tiers de la population d'aujourd'hui.**

L'écart encore limité des résultats projetés pour 2015 ne doit donc pas faire illusion : le climat sera tout autre dans vingt ans selon que la perspective sera celle d'une croissance ralentie, ou à l'opposé un déclin imminent et rapide.

Un autre changement est moins sensible aux perspectives de natalité : le vieillissement prononcé de la population, d'ores et déjà inscrit dans les faits puisque ceux qui auront dépassé soixante ans en 2050 sont désormais tous nés... Ils formeront alors le quart des habitants, au lieu du cinquième aujourd'hui. Ensuite, leur poids dépendra de la fécondité: en 2050 il sera de 30 à 40 %, selon que l'effectif des plus jeunes se sera plus ou moins renouvelé.

Le recul de la mortalité contribue ainsi largement à soutenir l'accroissement



naturel : d'ici 2050, il gardera en vie 7 millions de personnes de plus, soit presque autant que l'apport d'une fécondité plus forte.

Les vieux seront plus nombreux, mais ils seront aussi... plus vieux : grâce au recul continu de la mortalité, l'espérance de vie gagnerait en effet près de quatre ans d'ici 2015 et encore cinq ans de 2015 à 2050. Mais le progrès de la longévité s'est accompagné dans la période récente d'une amélioration de la santé des plus âgés : l'espérance de vie sans invalidité augmente encore plus vite que l'espérance de vie tout court. Si la tendance se poursuit, les vieux de 2015 seront plus vieux pour l'état civil, mais sans doute, à âge égal, moins vieux quant à l'état de santé.

Du côté des moins de vingt ans en revanche, tout dépend de la fécondité: haute, elle maintiendra leur part relative (autour de 25 %), basse, elle la réduira fortement.

Baisse de la natalité et vieillissement conduisent en outre fort logiquement au recul de la population en âge de travailler, telle du moins qu'on la mesure à l'aune des normes actuelles (vingt-soixante ans). À l'horizon 2015, tout est joué, puisque naissent aujourd'hui ceux qui auront vingt ans cette année-là. Ce n'est qu'à cette date et seulement dans la meilleure des hypothèses de fécondité qu'un retournement pourrait se produire. Le rapport des inactifs aux actifs potentiels approchera alors de 1 si la fécondité reprend, et restera à 0,8 dans le cas contraire. À plus longue échéance en revanche, le vieillissement l'emporte, puisque le même ratio sera de toute façon de 1,2 en 2050.

La contribution de l'immigration serait par ailleurs tout à fait significative : avec 50 000 entrées nettes par an, elle serait de l'ordre de 2 millions d'habitants en 2015, et de 5 millions en 2050, dont une moitié induite par le flux migratoire lui-même, et l'autre par le surcroît de naissances dont il est porteur. Tous ne seraient pas étrangers: pour une part ils deviendraient français. Paradoxalement, d'ici à 2015 l'immigration ferait ainsi

augmenter la population totale, alors que la population étrangère diminuerait légèrement³. Enfin, il paraît probable que la part des immigrés venant d'Europe, et notamment de l'Union européenne, se réduirait au profit de celle de l'Afrique noire ou de l'Asie. Au total, la France se situerait vers 2015 au deuxième rang après l'Allemagne dans une Europe où dénatalité et vieillissement seraient partout à l'oeuvre, et souvent plus accusés, à l'exception peut-être des pays scandinaves.

● **Des ménages plus nombreux, plus vieux, plus divers.** L'augmentation du nombre des ménages va se poursuivre d'ici à 2020, tout en ralentissant. À cette date, la France en compterait 5 millions de plus qu'en 1990.

Cette croissance s'accompagne d'un vieillissement: les jeunes générations sont moins nombreuses, et la formation des nouveaux ménages intervient plus tard. Comme la vie s'allonge, les personnes âgées sont en outre plus nombreuses: après 2010, seul augmentera même le nombre des ménages âgés.

En même temps, la forme des ménages continue de changer: le nombre de couples baisse, et les personnes seules responsables d'un ménage sont de 7 millions plus nombreuses en 2010, avec la progression du veuvage et du divorce. Les familles monoparentales sont ainsi toujours plus nombreuses (1 million et demi en 2020). Enfin, la taille des ménages se réduit, de 2,6 personnes en 1990 à 2,3 en 2020.

Autant de transformations qui devraient confirmer le recul du modèle familial traditionnel, et ne pas être sans conséquences sur les comportements d'activité, de consommation et de logement.

● **La dynamique locale : concentration tendancielle et convergence des structures d'âge.** La poursuite des mouvements géographiques observés dans la période récente devrait accentuer la concentration du peuplement dans le Sud et le Bassin parisien et réduire la population presque partout ailleurs d'ici 2015. Cependant, les disparités

3. Ces résultats sont cependant à considérer comme un maximum: ils supposent en effet implicitement que la fécondité des femmes d'origine étrangère dépasse toujours dans la même proportion celle des françaises; or la tendance est plutôt au rapprochement de comportements, avec une réduction plus rapide de la fécondité des immigrées.



régionales au regard de l'âge s'atténuent. Seule région à connaître à la fois un afflux de jeunes et des départs nombreux après quarante ans, l'Île-de-France devrait faire toutefois exception avec un rajeunissement sensible. Hormis Rhône-Alpes et l'Alsace, l'exode des jeunes serait la règle partout ailleurs.

● **La tendance de la population active : retournement au début du prochain siècle.** Les projections⁴ prennent pour hypothèse centrale la poursuite à long terme des tendances actuelles de l'offre de travail : l'activité professionnelle continuerait de se réduire chez les jeunes avec l'allongement des études, et celle des femmes poursuivrait sa progression pour se rapprocher peu à peu des taux d'activité masculins. Elle se maintiendrait au faible niveau qui est aujourd'hui le sien après cinquante-cinq ans.

L'enseignement principal de cette projection mérite attention : quelle que soit la perspective adoptée quant à la fécondité à venir, la population active atteint son maximum vers 2005 puis baisse au moins jusqu'en 2025.

La montée de l'activité féminine est contrebalancée par l'entrée toujours plus tardive des jeunes dans la vie active ; c'est donc la démographie qui l'emporte, et elle joue à la baisse dès le début du prochain siècle, moment où les générations moins nombreuses nées après 1975 remplacent sur le marché du travail les enfants du baby-boom, qui partent alors en retraite.

La fécondité commande ensuite l'ampleur de la baisse : avec 2,1 enfants par femme, celle-ci est limitée, et le nombre des actifs se stabilise dès 2015 aux alentours de 27,5 millions; avec 1,5 elle rejoint celui de 1980 (23,5 millions). Comme pour la population totale, la variation de la fécondité n'a donc d'effet significatif qu'au-delà

de 2015 ; mais en 2040 son impact est considérable puisque l'écart entre les deux hypothèses est de 4,5 millions d'actifs.

La démographie s'affirme ainsi comme le facteur de premier rang à long terme : loin d'être négligeable, l'effet d'une modification plus marquée des comportements d'activité ne vient qu'en second. Une variation de un point du taux d'activité des femmes ou des jeunes modifie en effet le nombre des actifs de 2040 de 300 à 500 000. En regard, une variation de 0,1 de la descendance finale provoque un écart de 700 000.

Le vieillissement accéléré de la population conduit donc au recul du taux d'activité global: quelle que soit l'hypothèse de fécondité, moins de une personne sur deux serait alors active chez les plus de quinze ans. De 40 en 1990, le nombre d'inactifs âgés serait de 57 % des actifs en 2015, puis de 80 % en 2040⁵.

La population active augmenterait donc de plus en plus lentement d'ici à 2005⁶ puis baisserait ensuite d'environ 40 000 par an jusqu'en 2015; seule une reprise de la fécondité⁷ est capable d'enrayer la chute plus rapide qui suivrait. La perspective est donc, quoi qu'il arrive, celle d'un retournement du marché du travail, qui se trouverait en situation de pénurie, et non plus d'excès de main d'oeuvre, sauf à projeter une baisse continue de l'emploi au début du siècle prochain - hypothèse qui ne peut être a priori complètement rejetée.

Voilà où conduit la prolongation des tendances. Est-ce bien la société dans laquelle vivront nos enfants? Ou bien les tensions et les contradictions qu'elle annonce ne rendent-elles pas plus probables de nouvelles inflexions, porteuses d'un avenir différent ?



4. D. Guillemot et P. Marioni, Document de travail pour le Commissariat général du Plan, 1994.

5. On rapporte ici les inactifs non plus à l'ensemble de quinze-soixante ans, comme plus haut, mais aux seuls actifs de cet âge.

6. Plus de 100 000 par an en moyenne, contre plus de 230 000 en 1975-1982, plus de 185 000 en 1982-1990, plus de 140 000 en 1990-1995.

7. A condition, rappelons-le, quelle se produise dès aujourd'hui.

Un avenir sur lequel on peut agir

Difficultés, risques et impasse

À bien des égards, le cheminement décrit par les projections ressemble à une impasse. L'évolution annoncée menace en effet tout à la fois l'exercice collectif des solidarités, la cohésion sociale et la dynamique de croissance.

- **La protection sociale en question.** Le régime de protection sociale progressivement étendu après la Seconde Guerre mondiale en France a été conçu pour une société de plein emploi salarié. Il a pour l'essentiel résisté à l'installation du chômage massif après 1975, au ralentissement des salaires et à la multiplication des ruptures professionnelles, mais au prix d'un alourdissement du prélèvement social.

Les perspectives démographiques ne sont pas, bien au contraire, de nature à relâcher la contrainte: sans même prendre en considération l'évolution possible des revenus et de l'emploi, le seul vieillissement de la population aura pour effet de rétrécir considérablement l'assiette du prélèvement social et de gonfler les dépenses de soins ou de retraites.

Il faudrait des gains de productivité particulièrement soutenus pour qu'il en aille autrement. Il est donc difficile d'imaginer, comme l'indiquent les projections, que ce vieillissement serait sans effet sur l'activité, et notamment sur l'âge de fin de vie active.

- **Des liens sociaux distendus.** Les trente dernières années ont vu s'amplifier deux mouvements parfaitement contraires : l'allongement continu de la vie, la contraction continue de la vie active. Est-il vraisemblable que l'écart se creuse toujours au même rythme au cours des vingt prochaines années ?

Les menaces que font peser le chômage massif et l'exclusion professionnelle sur la cohésion sociale sont à juste titre au premier plan des préoccupations, mais elles ne sont pas les seules : **si tous les actifs de demain avaient un emploi, mais si l'activité devenait le fait d'une minorité toujours plus réduite, l'exclusion**

changerait de visage, sans que la question des formes d'intégration alternatives à l'emploi cesse d'être posée.

Ces deux aspects se rejoignent d'ailleurs dans les réflexions sur les emplois de proximité ou l'« économie solidaire » : le développement de nouveaux modes de garde d'enfants ou d'aide et de soins aux personnes âgées n'y est-il pas considéré tout à la fois comme source de création d'emplois et comme moyen de tisser de nouveaux liens sociaux, notamment entre offreurs et usagers de ces services? La multiplication des couples âgés, des familles recomposées et des mères seules suscite une interrogation semblable : les modèles familiaux traditionnels ne préparent pas à répondre à ces évolutions inédites, et les formes et réseaux de sociabilité propres à intégrer ces ménages au reste de la société ou à fournir à leurs enfants des repères adaptés ne sont, au mieux, qu'en gestation aujourd'hui.

Les migrations internes pourraient, en outre, si elles se poursuivent à l'identique, accroître les risques d'isolement et de tension dans la périphérie des villes.

À l'inverse, il est vrai, la cohabitation prolongée des jeunes avec leurs parents peut venir renforcer la famille: elle traduit certes les difficultés accrues d'insertion professionnelle et de logement, mais aussi l'allongement du temps de préparation à la vie adulte, et l'évolution des mœurs, qui a levé les interdits pesant sur l'union libre.

Néanmoins, la jeunesse et la vieillesse s'allongent, la famille se défait, se transforme ou se diversifie, le tissu urbain se déchire : changements qui créent autant de situations inédites et appellent en réponse de nouvelles formes de socialisation.

- **Des freins probables à la croissance.** Les projections évoquées sont établies sans lien explicite avec les perspectives de croissance à long terme (lesquelles sont, il est vrai, bien délicates à établir ...). Pourtant, l'histoire économique comme les théories



de la croissance accordent une grande importance au facteur démographique.

La relation passe surtout par la demande intérieure: les dépenses de consommation et de logement sont en effet directement sous l'influence du nombre d'habitants et de la structure des ménages. A priori, l'augmentation ralentie de la population jusqu'aux alentours de 2020 est, toutes choses égales par ailleurs, un facteur de freinage de la croissance, surtout si elle s'inscrit dans le cadre d'une consommation de masse arrivée à saturation et principalement entretenue par une demande de renouvellement.

En revanche, vieillissement général et transformation des familles peuvent avoir des effets opposés. Ils peuvent jouer comme un frein, la réduction du nombre d'enfants et la multiplication des ménages âgés n'étant pas de nature à soutenir et à renouveler la consommation. Mais ils sont capables, à l'inverse, de susciter une demande accrue de services aux personnes et de nouveaux logements. Il est probable cependant qu'au total l'effet dépressif du ralentissement démographique l'emporterait.

● **L'effet en retour : de la croissance à la démographie.** Le rythme de croissance peut à son tour influencer sur l'évolution démographique, et notamment sur la demande de travail et les comportements d'activité: une croissance durablement ralentie devrait conforter la tendance au rétrécissement de la vie active, l'offre de travail continuant de s'ajuster à la rareté des emplois. Elle ne devrait pas en revanche avoir plus d'effet qu'hier sur l'activité féminine, dont la progression s'est montrée jusqu'à présent largement insensible à la dégradation du marché du travail.

À l'inverse, une croissance plus rapide pourrait amener les jeunes à entrer plus tôt dans la vie active, et les plus âgés à retarder leur sortie, si l'on admet du moins que les comportements d'activité sont principalement déterminés à ces âges par les perspectives d'emploi.

C'est pourquoi il convient d'accueillir avec beaucoup de réserve le scénario de « sortie du chômage par le bas » qu'on

peut être tenté de bâtir pour les années 1995-2015, et qui verrait la décroissance attendue de la population active résorber peu à peu le chômage après 2005 malgré de faibles créations d'emploi. Traitant la population et l'emploi comme deux variables indépendantes, il fait l'impasse sur un enchaînement plus vicieux, mais néanmoins plausible, où le déclin démographique ralentirait la croissance économique plus qu'il n'est prévu, et entretiendrait ainsi une spirale dépressive...

Il paraît tout aussi hasardeux de postuler que le rythme de l'immigration restera constant au cours des vingt prochaines années: l'examen du passé montre au contraire qu'il est tout autant commandé par l'évolution du marché du travail que par l'écart de développement qui sépare pays d'accueil et pays d'origine. La baisse prononcée de la population active ne serait pas sans effet sur la demande de main-d'oeuvre étrangère: sans doute marquée par l'expérience des vingt dernières années, nous avons eu tendance à oublier que l'immigration ne résulte pas de la seule offre de travail excédentaire dans les pays d'émigration, mais bien de la rencontre de cette offre et d'une demande de la part des entreprises du pays d'accueil. Il est vraisemblable que, sauf recul sévère de l'emploi, la seconde reprendra au début du siècle prochain avec la chute de la population active, et cela d'autant plus que les transformations des techniques et de l'organisation du travail laisseront probablement subsister un besoin en main-d'oeuvre peu qualifiée.

Les liens entre croissance et fécondité sont beaucoup plus complexes en longue période, il n'est pas douteux que le développement économique a conduit à la baisse de la fécondité; à moins long terme, celle-ci semble au contraire varier parallèlement au rythme de la croissance. Loin d'expliquer pour autant le recul actuel de la fécondité par le seul ralentissement économique, on peut imaginer que de meilleures perspectives de croissance, encourageant une perception plus optimiste de l'avenir, susciteraient des naissances plus nombreuses qui peuvent



suffire à faire la différence entre une descendance finale de 1,8 et de 2,1 enfants⁸ ; La projection d'une fécondité de 2,1 ne repose pas sur les mêmes hypothèses

implicites de croissance qu'un scénario à 1,5; en sens opposé et à plus long terme, la première est vraisemblablement porteuse d'une plus forte croissance.

Les grandes alternatives

L'examen critique des hypothèses qui sous-tendent les projections démographiques dessine pour l'avenir une série de tendances ou d'inflexions possibles. Plutôt que de les combiner arbitrairement en quelques scénarios rigides ou artificiellement contrastés, il paraît plus utile d'évoquer l'une après l'autre les principales alternatives qui commandent l'évolution future, avant de réfléchir aux conditions de leur cohérence d'ensemble.

● **La fécondité : croître ou vieillir beaucoup?** « Croître ou vieillir » : la célèbre alternative d'Alfred Sauvy s'applique aux perspectives démographiques qui s'ouvrent à la France à l'horizon 2050. Certes, le vieillissement est inéluctable, mais il prendra une tout autre ampleur selon que la fécondité se maintiendra aux alentours du remplacement des générations (2,1) ou rejoindra le point bas vers lequel semble tendre aujourd'hui l'indicateur conjoncturel (1,5). Quant au nombre d'habitants, la tendance au-delà de 2020 s'inverse purement et simplement d'une hypothèse à l'autre, et il en va de même pour la population active.

Peut-on évaluer aujourd'hui la probabilité de se situer dans l'une ou l'autre perspective dans vingt à cinquante ans ? La réponse dépend de l'interprétation donnée aux tendances récentes.

● **Famille et fécondité : crise ou renouvellement ?** La baisse de la fécondité traduit-elle le délitement de la famille et la peur de l'avenir, ou au contraire l'émergence d'un modèle de comportement porté par de nouvelles mœurs et toujours capable d'assurer le renouvellement des générations ?

Il s'agit en réalité d'une tendance très longue amorcée en Europe occidentale

avec la révolution démographique il y a deux siècles. La chute de la mortalité infantile, le progrès économique et l'affranchissement des dépendances liées à l'ordre ancien modifient alors l'attitude des couples à l'égard de leur descendance. Les enfants sont désormais appelés à réaliser le projet de progrès matériel et de promotion sociale que conçoivent pour eux leurs parents. Au modèle traditionnel de reproduction passive, soumis aux aléas de la fécondité naturelle, de la famine et de la maladie, succède progressivement celui des naissances maîtrisées et de l'accumulation du patrimoine économique et culturel à travers les générations.

À bien des égards, l'évolution plus récente semble simplement prolonger, au-delà des fluctuations de moyenne période, ce mouvement de fond, avec, au moins pour la France, la stabilisation de la fécondité aux alentours du point d'équilibre fixé par les nouveaux progrès de la mortalité infantile. La généralisation des méthodes de contraception moderne, permise par le progrès médical comme par l'évolution des mœurs, serait venue parachever ce mouvement en donnant le moyen de mettre en concordance exacte descendance finale et naissances désirées: pour certains démographes, la moitié de la baisse des naissances s'expliquerait de la sorte.

Au moins pour une part, l'allongement de la jeunesse trouverait ici son explication : des enfants désirés, investis d'un projet de progrès, bénéficient d'une période d'éducation et de formation plus longue, d'autant que, plus déterminant qu'autrefois dans les trajectoires individuelles, le capital culturel est plus long à reproduire et à renouveler du fait de la complexité croissante des techniques et des rapports sociaux.

8. Écart qui implique, rappelons-le, un différentiel de population totale de l'ordre de 2 millions en 2015, et de 6 millions en 2040.



À l'allongement de la vie entière répond ainsi celui des différents âges de la vie: de l'enfance, de l'adolescence, mais aussi de la maternité, avec le report des naissances dans le cours de la vie adulte des femmes, qui explique pour partie la chute de l'indicateur conjoncturel de fécondité en Europe.

La maîtrise du nombre et du moment des naissances ne serait néanmoins guère possible sans un autre changement de grande importance : celui du statut des femmes dans le couple et dans la société. Les enfants se font (encore ...) à deux, la fécondité ne se maîtrise qu'à deux, dans une relation de partenaires qui a mis du temps à s'imposer dans les faits et les institutions.

Ce mouvement a beaucoup contribué à la généralisation du travail salarié des femmes: leur participation à la production marchande est ancienne, mais le fait nouveau réside dans la montée continue et le maintien de l'activité à l'âge de la maternité : fécondité et activité ne sont plus exclusives mais complémentaires.

● **Activité et fécondité : substituts ou compléments ?** La question de l'activité professionnelle des femmes est souvent encore posée sous l'angle de l'opposition entre vie familiale et vie active. Fécondité et activité féminine sont envisagées comme des comportements substituables plus que complémentaires: le travail s'exerce aux dépens de la fécondité, et la remontée des naissances suppose le retour des femmes au foyer.

L'évolution récente conduit à remettre en question cette conception. Bien plus que dans la nécessité économique, qui joue depuis longtemps en ce sens, le phénomène nouveau réside en effet dans l'aspiration des femmes à participer à part égale au monde du travail tel qu'il est consacré par la conception socio-économique dominante, à savoir l'emploi salarié. C'est probablement pourquoi la montée de l'activité féminine s'est montrée, en France au moins, largement insensible au déséquilibre croissant du marché du travail.

Sans doute faut-il donc renverser la perspective, en considérant que l'aspiration première est en faveur du travail : ce n'est

plus alors l'incitation à l'inactivité qui peut encourager les naissances, mais bien au contraire le développement des possibilités de concilier vie professionnelle et maternité qui permet de trouver un nouvel équilibre entre activité et fécondité, capable de répondre à l'attente de participation des femmes comme au souci du remplacement des générations. La fécondité viendrait en complément de l'activité, non plus en substitut. Évolution qui ne serait pas sans effet sur le partage des rôles et des tâches au sein des couples, donc sur le comportement d'activité des hommes⁹.

L'hypothèse de la crise doit-elle donc être rejetée ? S'il s'agit de comprendre la baisse des naissances comme l'expression d'un refus de l'enfant, signe d'une société qui tournerait le dos à l'avenir, alors la réponse est sans aucun doute négative, au moins pour la France. La proportion des femmes sans enfant n'a cessé en effet de baisser depuis un siècle, et la chute de la fécondité ne peut être interprétée comme un progrès de l'infécondité: les femmes sont plus nombreuses à avoir des enfants, même si chacune en a moins. Et l'attention portée comme les moyens consacrés au bien-être matériel, à l'éducation, aux loisirs, au développement personnel des enfants dans les sociétés occidentales - sans parler de la formation des jeunes - témoignent de la disposition inverse.

En revanche, il y a manifestement une crise du couple, du moins dans sa forme conjugale traditionnelle, dont témoignent le recul du mariage, le progrès des naissances hors mariage, la montée du divorce et de l'union libre. Il est permis de penser que le changement du statut et des aspirations des femmes, dans la sphère professionnelle comme dans le couple, ainsi que le relâchement des contraintes d'ordre institutionnel, religieux ou moral qui modelaient étroitement dans le passé les comportements individuels ont fortement joué dans ce sens.

La fragilité nouvelle des couples constitue-t-elle un frein à leur fécondité ? La forte progression des naissances hors mariage



9. Si ce partage se modifie peu pour l'instant en France, certains indices comme la montée du temps partiel masculin semblent annoncer que les choses changent plus vite dans certains pays du nord de l'Europe.



semble le démentir, mais il est possible à l'inverse que la fréquence accrue des ruptures réduise les descendance finales, malgré les nouvelles naissances qui surviennent dans les familles recomposées: les couples qui durent restent ceux qui ont le plus d'enfants. Faut-il en conclure que le modèle en gestation ne garantit plus pour longtemps le remplacement des générations ? Il faudrait certes un bien improbable rattrapage pour que les femmes de la génération 1965 aient en moyenne 2,1 enfants. Toutefois, l'écart n'est pas encore assez marqué pour exclure que les générations suivantes parviennent, quant à elles, à ce seuil, spontanément ou encouragées par des interventions publiques : une marge de manoeuvre existe sans doute encore pour une politique nataliste adaptée aux aspirations nouvelles. D'autant plus que les changements qui libèrent les individus et les autorisent à placer de nouveaux espoirs dans leur descendance peuvent être simultanément source d'incertitude et de solitude: pensons à la fragilité du couple ou au relâchement du cadre qu'offraient aux enfants les liens de la famille élargie. En ce sens, ils peuvent freiner chez les plus exposés si ce n'est le désir d'enfant, du moins celui d'un deuxième ou d'un troisième enfant. **Tout ce qui à l'avenir peut contribuer à renouer les liens sociaux distendus ou, mieux, à en tisser de nouveaux plus adaptés aux nouvelles conditions de la vie en commun (et notamment de la vie urbaine) peut du même coup redresser la fécondité.**

C'est dire que cela dépend beaucoup du ou des modèles familiaux en gestation aujourd'hui : la question de fond est bien de savoir si la société française et, plus largement, les sociétés occidentales sauront ou non sortir de la crise de la famille conjugale traditionnelle pour construire de nouvelles formes d'union, et de solidarité entre générations, capables d'assurer aux liens affectifs et économiques entre parents et enfants la permanence qui leur est nécessaire. La fragilité des couples n'est d'ailleurs pas le seul défi à relever; le vieillissement conduit également à redéfinir les relations entre générations au sein de la famille: ce ne sont plus deux, mais trois ou quatre générations qui sont en effet appe-

lées sinon à cohabiter du moins à coexister. C'est pourquoi, sans faire d'une forte fécondité un impératif moral, ni assimiler à l'inverse le vieillissement, notion au demeurant relative, au déclin collectif, il paraît préférable de rechercher les voies du maintien - ou du retour ? - de la fécondité au seuil qui assure le remplacement des générations. Scénario d'ailleurs minimaliste en un sens, puisqu'il n'empêche pas, mais freine seulement le vieillissement.

Peut-il se réaliser spontanément, sans intervention publique spécifique ? C'est peu probable, encore que deux facteurs puissent y contribuer :

- le retour à un rythme de croissance durablement élevé pourrait, en éclaircissant les perspectives économiques et professionnelles à moyen-long terme, modifier - seulement à la marge sans doute - les anticipations des couples. Mais le diagnostic qui prédomine aujourd'hui chez les économistes est plutôt celui d'une croissance ralentie pour longtemps (bien peu, il est vrai, se hasardent au-delà de l'an 2000 ...). Et les transformations des moeurs et des attitudes parentales resteront très probablement le facteur dominant ;

- le report progressif du calendrier des naissances pourrait à l'avenir se poursuivre au-delà de ce qui est communément admis aujourd'hui. Les quelques cas récents de naissances très tardives obtenues artificiellement, au-delà de leur caractère spectaculaire, signalent peut-être l'amorce d'une évolution plus lente qui verrait s'allonger l'âge de la maternité, après ceux de la jeunesse ou de la vieillesse. Les progrès de l'espérance de vie et des techniques d'aide à la procréation peuvent en effet conduire la société à admettre des maternités tardives (au-delà de quarante-cinq ans par exemple) qui choquaient encore naguère.

Si l'on préfère s'affranchir de ces hypothèses hasardeuses, c'est vers l'intervention collective qu'il faut se tourner.

Si activité professionnelle et fécondité sont bien désormais devenues complémentaires dans la vie des femmes, de nouvelles perspectives s'offrent à la politique familiale. Plutôt que de chercher à contrecarrer, sans grande chance de succès, le mouvement de

fond qui conduit la grande majorité des femmes à concevoir l'activité professionnelle continue comme la norme de leur insertion sociale, il s'agirait alors de faire en sorte qu'il puisse se poursuivre en laissant plus d'espace à la maternité. Si la contraception moderne a bien permis de faire dans la plupart des cas coïncider naissances observées et naissances désirées, de plus larges possibilités de concilier vie professionnelle et vie maternelle seraient ainsi capables d'accroître, même d'un peu, la descendance finale souhaitée par les mères et les couples. On pense notamment à un nouvel élan donné aux modes collectifs de garde et d'éducation des petits enfants, ainsi qu'aux congés parentaux pour chacun des conjoints (en veillant à atténuer leur effet sur les carrières et les droits sociaux). L'exemple des pays scandinaves, qui connaissent aujourd'hui un certain regain de la fécondité, n'est évidemment pas loin... De telles actions joueraient également en faveur de la demande et de l'offre de services personnels ou collectifs, et d'un remodelage du cycle traditionnel de la vie active.

● **La dialectique de l'offre et de la demande de travail.** En même temps que s'est répandu le travail féminin, la vie active s'est écourtée. Deux interprétations sont possibles :

- ce sont les actifs des années soixante-dix-quatre-vingt-dix qui ont manifesté ainsi leurs attentes à l'égard du travail. Les jeunes et leurs parents ont souhaité voir s'allonger la jeunesse, si l'on entend par là cette période de la vie où, toujours tenu par les liens de la dépendance familiale, on se prépare à la vie adulte. D'où la montée continue de la demande d'éducation. Les plus âgés ont, quant à eux, souhaité pour la plupart bénéficier plus tôt du repos réparateur des fatigues et des contraintes de la vie active. Ce faisant, ils n'ont pas innové : la revendication d'une enfance et d'une vieillesse préservées des duretés et des fatigues du travail est au moins aussi ancienne que le capitalisme industriel dans notre pays. La scolarité jusqu'à vingt ans et la retraite à cinquante-cinq ans n'auraient-elles pas semblé à nos aînés le signe d'un progrès social formidable mais hors de portée ?

- ou bien c'est, au contraire, le système productif qui, sous la pression de contraintes économiques plus sévères, ou du fait de choix de gestion erronés, a progressivement développé l'exclusion professionnelle, simultanément à l'égard des jeunes et des plus vieux. Il aurait ainsi géré la pénurie d'emploi à leurs dépens, en attendant de la puissance publique qu'elle développe des statuts compensatoires décentes : scolarité prolongée (ne parle-t-on pas souvent de politiques de « rétention » de l'appareil éducatif ?) d'un côté, préretraites à l'autre bout.

Les entreprises ne seraient pas seules à l'origine de ces évolutions, qui résulteraient aussi pour partie de compromis passés avec les salariés en cours de carrière, soucieux de préserver leurs emplois et de contribuer à construire pour cela des palliatifs acceptables au chômage.

Replacée dans la longue période, la seconde interprétation paraît trop sommaire, notamment pour rendre compte à elle seule de l'allongement des études. Elle n'est pas dénuée pour autant de pertinence, au moins pour ce qui concerne les salariés âgés, dont le retrait du marché du travail est très directement lié aux restructurations industrielles et aux mesures de retraite anticipée qui l'ont accompagné. Elle a pu de même accélérer le mouvement chez les jeunes, même si des raisons plus lointaines et plus profondes sont à l'oeuvre. Peut-être peut-on réconcilier les points de vue en supposant qu'au cours des trente dernières années la société française s'est partagée entre le rêve d'une vie autant que possible affranchie des servitudes du travail, et la crainte de voir les liens sociaux du travail réservés à la minorité.

La même dialectique peut, bien entendu, s'appliquer à l'activité féminine, dont la croissance rapide peut être interprétée autant comme l'effet d'une large aspiration au travail salarié (que la société valorise au fur et à mesure qu'elle dévalorise le travail domestique) que comme la conséquence d'un appel croissant au travail féminin engendré par les transformations du système productif.



● **Le cycle de vie active : peau de chagrin ou nouvelles alternances ?** Si l'on comprend la transformation récente des comportements d'activité professionnelle comme autant de formes de partage du travail entre sexes et entre générations, on est ainsi tenté d'en proposer trois interprétations.

Selon la première, le travail est rare. La société française se trouve face au grave défi de la pénurie d'emploi, sans doute pour de nombreuses années encore. La logique qui présidera à l'évolution des taux d'activité est donc celle de la gestion de cette pénurie, d'une sorte de malthusianisme assumé. Pour limiter le chômage, il faut freiner la croissance des ressources de main d'oeuvre, en attendant l'inflexion bienvenue de l'année 2005. C'est ce qui a été fait collectivement depuis 1975-1980, et il faut poursuivre, faute de mieux. Il faut en outre mettre en place de nouvelles formes d'intégration sociale, qui ne reposent plus sur le travail salarié: activités d'intérêt collectif, revenu d'existence...

Ou bien le travail est pénible. L'objectif de bien des luttes sociales depuis le XIX^e siècle est d'alléger le fardeau du travail salarié en préservant les catégories les plus fragiles: l'enfance, la jeunesse, les travailleurs usés par une vie de labeur. Le point où nous sommes parvenus aujourd'hui est l'aboutissement de cette lutte séculaire, même si c'est le chômage qui a accéléré le mouvement. Il ne faut pas le déplorer, mais plutôt réfléchir aux moyens de conforter le présent partage sans alourdir excessivement la charge des actifs.

Ou encore le travail est précieux, aux yeux des individus comme des entreprises. Pour les premiers, il est source irremplaçable de lien social. Sans lui, c'est la cohésion de la société tout entière qui est menacée par le progrès multiforme de l'exclusion et des inégalités dans l'accès aux ressources, à l'identité, à la promotion. L'aspiration croissante à l'activité des nouvelles générations de femmes en est le témoignage le plus récent. Vu sous cet angle, le mouvement actuel de partage inégal du travail (entre générations, entre salariés et chômeurs) est au contraire intolérable.

Pour les entreprises en outre, le travail reste un facteur de production indispensable et recherché, mais sous la forme qui convient aux combinaisons productives issues des innovations organisationnelles et technologiques en cours: celle du travail intellectuel qualifié. D'où la tendance des employeurs à privilégier les qualifications élevées à l'embauche et la formation interne (sans pour autant offrir toujours les postes et les conditions d'emploi qui leur correspondent), comme à refouler ceux, nombreux, qui ne disposent pas des compétences attendues.

Quant à l'avenir, cela dépendra beaucoup de l'évolution future de l'emploi salarié, donc des perspectives générales de croissance. En supposant pour l'instant que celui-ci reste rare, les termes de l'alternative apparaissent clairement :

- ou bien la société continue de gérer la pénurie en restreignant toujours plus la période de la vie réservée à l'activité professionnelle, au risque évident d'accroître les tensions économiques et sociales dans une société qui vieillit vite, et d'atteindre assez rapidement un point de rupture ;
- ou la perception de ces impasses conduit au contraire à redistribuer l'activité entre générations, mais aussi tout au long du cycle de vie.

Certaines évolutions, encore limitées en nombre mais significatives en substance, suggèrent que la seconde voie est praticable. Du côté des jeunes, la pression du chômage et les graves difficultés d'insertion professionnelle des moins qualifiés ont conduit à remettre en cause le cloisonnement étanche qui s'était installé après guerre entre système éducatif et système productif. Le développement de multiples dispositifs de formation en alternance joue aujourd'hui en faveur d'une interpénétration, encore timide, entre formation initiale et début de vie active. Plus de 300 000 jeunes travaillent en effet dans le cadre d'un contrat de travail en alternance. Même s'ils n'ont pas le statut de salariés, 600 000 élèves des lycées professionnels passent en outre de longues périodes en entreprise. Et le choix des pouvoirs publics s'exerce avec continuité dans ce sens depuis quinze ans, même s'il ne privilégie pas toujours les mêmes filières.



Pour les salariés en fin de carrière, l'inflexion est plus timide mais néanmoins réelle. Les contraintes financières ont conduit à réduire les nouvelles entrées en préretraite dès le milieu des années quatre-vingt, et les risques que comporte l'éviction massive de salariés expérimentés, capables d'assurer la formation au poste de travail des plus jeunes et la permanence des compétences de l'entreprise, sont aujourd'hui clairement perçus. Les préretraites progressives, qui leur permettent de continuer à exercer à temps partiel, restent encore très minoritaires mais connaissent un essor sensible. La contrainte financière pousse également à reculer l'âge de fin d'activité.

Situations mixtes à mi-chemin entre emploi et inactivité, formations en alternance et préretraites progressives préfigurent ainsi les formes d'une réintégration des actifs les plus jeunes et les plus vieux dans l'emploi salarié. Elles offrent en effet la possibilité d'allonger le cycle de la vie active, tout en ménageant le temps nécessaire à la formation professionnelle des nouveaux arrivants, ou au loisir (ou aux activités hors travail socialement utiles) des plus anciens.

Cela dépend beaucoup néanmoins du statut juridique et de la rémunération de ces situations hybrides: elles peuvent tout aussi bien nourrir de nouvelles inégalités et accentuer la segmentation de l'emploi. Allant à rebours d'une tendance séculaire, elles risquent de heurter les représentations dominantes du progrès social et d'être perçues comme une régression. Cela dépend beaucoup donc de la reconnaissance économique, sociale et statutaire accordée à ces situations.

Ces réflexions peuvent d'ailleurs s'appliquer mutatis mutandis aux autres situations nouvelles qui, sans agir sur les âges limites de la vie active, sont capables de faire s'interpénétrer travail salarié et inactivité au cours de la carrière: congés de toute sorte sans rupture du contrat de travail, notamment pour l'éducation des jeunes enfants ou la formation longue.

Il ne s'agira pas forcément de gérer plus équitablement la pénurie d'emploi : même si celui-ci redevenait plus abondant, l'allongement des différents âges de la vie comme la transformation de comportements de

fécondité plaident en faveur d'une telle diversification des situations et des rythmes de travail.

● la crise de l'emploi : en sortir par le haut ou par le bas ?

S'accommoder d'une pénurie durable d'emploi, tout en attendant que le retournement de la population active après 2005 relâche peu à peu la tension sur le marché du travail, comporte tous les risques inhérents à un comportement collectif de résignation.

Y a-t-il des alternatives à une telle sortie « par le bas » ? Cela dépend beaucoup de l'évolution de l'emploi :

- soit celui-ci retrouve une croissance durable et soutenue. Il est fort probable pourtant que rien ne sera comme du temps de la croissance d'après guerre. Le tissu et l'organisation des entreprises, les formes et les structures d'emploi, les compétences attendues des salariés auront changé. Condition de l'amélioration des performances économiques de l'appareil productif, donc de sa croissance à venir, ces changements ne peuvent s'imaginer sans transformations des modalités de la formation professionnelle des actifs (alternance, congés ...), de leur mobilité, des rythmes de leur activité. Imaginer que le retour à la croissance signifierait le retour aux modèles d'emploi, de formation et d'activité de jadis, paraît illusoire: c'est à une diversification des modalités de participation au travail et à l'emploi qu'il faut s'attendre ;

- ou bien, au contraire, les créations d'emploi ne sont pas au rendez-vous. C'est l'hypothèse qui fonde nombre de réflexions actuelles sur les alternatives au plein emploi, et notamment sur la « pleine activité » : l'exercice, hors du cadre du salariat, d'activités socialement utiles, notamment en réponse aux nouveaux besoins de services, serait seul capable d'assurer le relais. Reste alors à savoir selon quelles modalités se réalisera la redistribution des ressources nécessaires au développement de ces activités, tant du point de vue de la demande que de la rémunération des producteurs, dans un environnement économique marqué par le ralentissement de la production marchande et des revenus



associés. C'est bien la question de la solidarité entre actifs qui se pose à nouveau ici, quoique en des termes inédits, et rien ne garantit a priori que l'on saura ou pourra suffisamment valoriser le statut ou les fonctions attachés à la « pleine activité » pour déjouer le danger d'une inégalité sociale croissante.

● **Immigration : ouverture ou fermeture ?**

Le niveau et le rythme du développement économique des principaux pays d'émigration vers la France commandent pour partie l'évolution à long terme. Au vu des sombres perspectives qui sont actuellement les siennes, il est donc très probable que l'Afrique subsaharienne continuera de fournir une part importante des nouvelles arrivées de migrants. Mais l'expérience montre qu'il serait trop simple de relier de façon mécanique pauvreté et migration. Des économies qui connaissent un réel processus de développement peuvent rester longtemps des pays d'émigration, notamment parce que la progression de l'emploi intérieur n'y absorbe pas sans délai ni difficultés la population mise en mouvement par l'exode rural ou la modernisation des secteurs manufacturiers. C'est pourquoi des pays d'Asie mais aussi de la partie de l'Europe orientale qui a le plus grand retard de développement à combler peuvent nourrir à l'avenir un flux important, même si la croissance économique y est forte.

Mais pour que s'établissent des courants migratoires soutenus, il ne suffit pas qu'une offre de main-d'oeuvre existe dans les pays moins développés, prête à s'expatrier, y compris au risque de la clandestinité. Il faut aussi qu'une demande de travail émane des entreprises - et des ménages - du pays d'accueil, pour pourvoir des emplois trop peu qualifiés, rémunérés, ou considérés pour trouver preneur chez les ressortissants actifs.

La pénurie globale de main-d'oeuvre qui s'annonce aux alentours de 2005 n'est donc pas une raison suffisante de tenir pour certain un appel accru à l'immigration à cet horizon. Encore faut-il qu'une pénurie relative de travailleurs peu formés ou peu exigeants existe pour que la pression s'exerce complètement en faveur de l'immigration.

Mais les facteurs économiques seront-ils

seuls déterminants? C'est ce que l'on a pu observer dans le passé, où le rythme de la croissance a joué le premier rôle, dans le sens de l'ouverture dans les années vingt ou soixante, de la fermeture dans les périodes de crise qui ont suivi. Il ne faut pourtant pas exclure que le climat politique exerce son influence propre, et pas seulement dans le pays d'origine. Si le chômage devait rester durablement peu sensible à une reprise de l'activité, il est très vraisemblable que la tendance au rejet de l'étranger continuerait de l'emporter en France et encouragerait les pouvoirs publics à rester restrictifs en matière d'immigration, malgré une demande de travail sans qualification : la clandestinité risquerait de progresser d'autant.

● **La dynamique locale : abandon ou regain des territoires ?** Faut-il s'attendre à la poursuite de migrations internes qui concentrent toujours plus la population active autour des grands pôles urbains ?

Cette tendance n'est pas fatale : les décisions de délocalisation récentes, comme le nouveau projet d'aménagement du territoire, peuvent au contraire laisser penser que les pouvoirs publics sont prêts à des actions relativement vigoureuses pour la contre-carrer. Sans préjuger des chances de leur succès, il faut au moins retenir qu'une nouvelle alternative s'ouvre ici, opposant une France où le dynamisme économique et démographique serait réparti de façon de plus en plus inégale, à celle où certaines régions éprouvées pourraient retrouver suffisamment de leur attractivité pour retenir leurs jeunes.

Les préoccupations d'emploi suscitent d'ailleurs un intérêt nouveau pour les capacités d'attraction des territoires locaux, dans un environnement fortement marqué par le développement des flux d'échanges de toute nature à l'échelle mondiale et la constitution d'espaces économiques supranationaux. Sans préjuger des marges de manoeuvre dont disposent réellement les acteurs économiques et politiques en la matière, ni des modalités ou des échelons territoriaux d'intervention les plus efficaces pour décentraliser, retenir ou susciter les activités au plan local, l'avenir semble ici relativement ouvert.



Quelques cheminements

● **Les scénarios du tout ou rien.** Il est tentant de dresser de l'avenir, sur la base des alternatives qui viennent d'être évoquées, deux tableaux contrastés.

Le premier, uniformément optimiste, enchaîne les évolutions heureuses : avec la reprise d'une croissance économique forte et durable, la fécondité reprend suffisamment pour assurer le renouvellement des générations et freiner le vieillissement de la population, tandis que les créations d'emploi permettent de renouer progressivement les liens sociaux distendus par le chômage et encouragent le développement local. La famille retrouve ainsi de nouveaux équilibres et contribue à son tour à renforcer la cohésion sociale. L'amélioration générale des perspectives entretient un climat d'ouverture favorable à l'arrivée de nouveaux travailleurs migrants qui répondent aux besoins de main-d'oeuvre non satisfaits par une population active qui cesse de se rétracter.

À l'opposé, le scénario noir cumule l'effet d'issues malheureuses. La croissance reste trop lente et trop heurtée pour que le chômage diminue. La désagrégation sociale se poursuit, entretenue par la peur de l'avenir et par la tentation du repli individuel ou collectif. Nulle reprise de la fécondité ne vient enrayer la tendance au vieillissement accéléré, qui permet seul de freiner le chômage. Face à la pénurie d'emploi, l'activité professionnelle devient le fait d'une minorité, d'ailleurs très inégalement protégée des risques associés à une économie contrainte à plus de flexibilité. Les mécanismes de redistribution et de protection sociale sont en conséquence revus à la baisse, et la tension est vive à l'égard des travailleurs étrangers qui continuent, malgré la fermeture des frontières à l'immigration, de venir occuper les emplois, souvent clandestins, dédaignés par les nationaux.

Bien entendu, l'exercice est simplificateur au point d'être simpliste. Mais il a le mérite de souligner l'in vraisemblance des deux perspectives extrêmes. La première suppose que le retour à la croissance peut tout résoudre : trente nouvelles « glorieuses » pourraient effacer les ruptures et les incertitudes de vingt années de crise économique et

sociale ; les mêmes recettes produiraient les mêmes effets, à cinquante ans de distance... Bien que le second scénario manque tout autant de nuances, il est malheureusement difficile d'être aussi assuré qu'il est invraisemblable. Mieux vaut dire qu'il est insupportable, car on voit mal où il mène sinon à de brusques ruptures sociales et politiques, qui aboutiraient bien plus probablement à la remise en cause des fondements égalitaires et démocratiques de notre société qu'à leur renouveau.

Il faut donc essayer de faire plus compliqué, et pour cela admettre que l'interdépendance des variables qui commandent notre avenir démographique n'est pas telle qu'elles doivent toutes évoluer dans le même sens en même temps.

● **Pour une vision plus nuancée de l'avenir.** On peut ainsi imaginer que la croissance économique retrouve un rythme et une durée suffisants pour que les tensions liées à la pénurie d'emploi soit relâchées, mais sans que pour autant les voies d'un regain de la fécondité soient trouvées. Entretien par la compétitivité d'un appareil productif plus apte à répondre à l'expansion de nouveaux marchés extérieurs, plutôt que par un marché intérieur relativement atone, cette nouvelle vague de croissance permettrait de répondre à l'allongement général de la vie par une meilleure répartition de l'emploi entre les générations, en même temps qu'elle fournirait les ressources nécessaires à la sauvegarde à minima des régimes de protection sociale, et notamment de revenu minimum et de retraite. Elle n'aurait pas, en revanche, d'effet significatif sur le partage des emplois et des revenus entre les actifs, et moins encore sur la constitution ou le renouvellement des liens sociaux élémentaires. Malgré une participation plus aisée des jeunes et des anciens à l'activité, la pénurie de main-d'oeuvre se ferait bientôt sentir sous l'effet du vieillissement et conduirait à un appel accru à l'immigration, en même temps qu'à des difficultés aiguës de recrutement partout où les compétences requises se seraient renouvelées pour accroître la



réactivité et les performances de l'appareil productif. Avec la persistance d'un fort chômage de nature structurelle, le marché du travail resterait sélectif et segmenté, malgré les créations d'emploi et le recul tendanciel de la population active. La reprise se déploierait ainsi au sein d'une société toujours travaillée par de profondes tendances au morcellement, qu'elle n'infléchirait guère, faute des mécanismes économiques ou institutionnels capables de traduire la croissance en lien social renforcé. Développement inégal et vieillissement iraient ainsi de pair, la croissance autorisant l'effort de redistribution nécessaire pour contenir tant bien que mal les tensions.

La perspective opposée possède aussi sa cohérence : le renouvellement des mécanismes de solidarité et de sociabilité permettrait d'atteindre de nouveaux équilibres démographiques, tout en s'accommodant d'un rythme de croissance lent plus conforme à la tendance de long terme. La diversification des rythmes de travail et des cycles d'activité professionnelle comme celle des situations d'emploi autoriseraient un meilleur partage entre actifs, malgré des créations d'emplois salariés durablement limitées. Le développement d'activités répondant aux nombreux besoins de services (économie domestique, famille, santé, loisirs, communication entre réseaux ...), sous des formes plus ou moins éloignées du salariat, offrirait autant d'alternatives à l'intégration par l'emploi classique. Un nouveau modèle familial, fondé sur l'union révocable, la fécondité choisie et la coexistence de trois ou quatre générations tendrait à s'installer : favorable à l'allongement des âges de la vie, comme à une meilleure complémentarité entre activité et maternité (ou paternité...), il pourrait entretenir un surcroît de naissances suffisant pour maintenir la descendance finale au-dessus du seuil de remplacement. À terme, le gain de la natalité entretiendrait à son tour la demande sociale de biens et de services et relâcherait les tensions dans le domaine de la redistribution des revenus.

Au total, le gain en complexité est, on le voit, minime : à bien des égards, ces nouveaux scénarios restent univoques. Ils ne prétendent donc pas décrire les avenir les plus probables mais, plus modestement, montrer quelles marges de liberté on peut introduire dans le jeu des variables.

Ils conduisent en tout cas à quelques conclusions :

- moins que jamais, semble-t-il, le changement social ne pourra être spontané. Les choix sont trop complexes et interdépendants pour s'opérer sans délibérations et interventions collectives, et les institutions intermédiaires traditionnelles capables d'orienter les comportements individuels, trop affaiblies ;

- **on voit mal, cependant, ce changement s'opérer selon les modalités d'intervention classiques sous la seule conduite de l'État central.** Qu'il s'agisse des modèles familiaux, de la fécondité ou des comportements d'activité, l'impulsion centrale reste certes indispensable, mais son efficacité dépend de façon cruciale de l'existence de nouveaux relais capables de la transmettre à la société civile, comme d'ailleurs d'exprimer les attentes et d'organiser les initiatives de celle-ci, sans référence obligée ni uniforme à la norme étatique. Comme dans d'autres domaines et notamment celui de l'emploi, de nouveaux rouages du changement social restent largement à inventer. Bien entendu, la question n'est pas purement technique: ce sont les modes de représentation et de négociation des acteurs sociaux qui sont en jeu ;

- **comme bien d'autres, la société française semble ainsi confrontée à des questions et à des échéances inédites: ce n'est pas la première fois que s'y manifestent dénatalité, carence d'emploi ou vieillissement; mais c'est sans doute la première fois qu'elle doit y réagir en renouvelant les façons de vivre, de travailler et de décider ensemble.** Pour le politique, il s'agit de conduire la société civile à tisser de nouveaux liens, tout en lui laissant la liberté qui fonde l'ordre démocratique.

